



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION

Concertation, écriture, illustration, mise en page et impression d'un document de sensibilisation pour le projet de « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez »

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Les prestations demandées donnent lieu à un marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.
Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet du marché

Le présent marché comprend deux lots :

Lot 1 : Concertation et rédaction de contenus pour l'édition d'un document de sensibilisation pour le projet de « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez » ;

Lot 2 : Illustration, mise en page et impression du document de sensibilisation pour le projet de « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez » comprenant un livret illustré de 28 pages maximum ;

Contexte :

Le Livradois-Forez accueille une densité importante de patrimoine bâti remarquable organisé en bourg, où les éléments les plus remarquables du patrimoine sont dotés d'outils de protection au titre des monuments historiques. Cependant, dans le Livradois-Forez, comme dans d'autres zones rurales de moyenne montagne, le paysage est jalonné de grands édifices désaffectés qui évoquent une histoire oubliée liée au soin, au tourisme et à la pédagogie de plein air. Souvent implantés au cœur ou à proximité des bourgs, leur disparition progressive laisse de vastes bâtiments gelés, là où la vie et l'énergie explosaient par le passé. De plus, la vacance résidentielle peut être lue comme découlant mécaniquement du déclin démographique du territoire : le nombre de logements serait alors trop important par rapport au nombre de ménages, expliquant la croissance des logements vacants à l'échelle du territoire. Pourtant, le Livradois-Forez a connu une période de stabilisation démographique depuis 2007, et un léger regain ces dernières années : on comptait alors une croissance de 0,1% alimentée par un solde migratoire positif. Parallèlement, le taux de vacance a connu une progression de 59% à l'échelle du SCoT, passant de 9,6% à 13,8%, soit plus de 6 points supérieurs à un taux considéré comme souhaitable, autour de 7%. En 2021, ce taux était égal à 16,2% à l'échelle du SCoT, contre 10% pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette situation inédite et a priori paradoxale pour le territoire a suscité la mobilisation des élus et des techniciens, afin de développer des outils opérationnels, mais également de chercher des clefs de compréhension du phénomène. Ainsi, la dévitalisation des centres-bourg constitue une tendance lourde à l'échelle du territoire, et demeure un enjeu pour l'action publique locale

Le patrimoine bâti est par ailleurs impacté par des rénovations qui ne respectent pas toujours les spécificités des matériaux et techniques locales. Les méthodes de construction et savoir-faire architecturaux autour de la pierre, du bois et de la terre sont eux-même des patrimoines à préserver.

Aussi, les enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols, de transition énergétique et de confort d'usage de l'habitat (lumière, thermique, abords) doivent être conciliés avec les nombreuses qualités du bâti ancien (architecturale, matériaux). Une rénovation adaptée de ce patrimoine permettrait de répondre aux défis de sauvegarde, de valorisation et de remobilisation d'un grand nombre de bâtis vacants à travers de nouveaux usages.

Le projet « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez » porté par le Parc Livradois-Forez vise à accompagner le déploiement d'une culture commune pour la remise en usage des bâtiments vacants et de la mise en valeur du patrimoine et des savoir-faire constructifs locaux. Le projet s'attachera principalement aux bâtiments présents dans les centres-bourgs.

Il sera construit en collaboration avec une certaine diversité de partenaires techniques, associations locales et professionnels de la filière bâtiment, notamment le réseau de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez, le réseau entrepreneur en Livradois-Forez et les structures locales de l'accompagnement à l'installation.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de différents programmes en faveur de la revitalisation des centres-bourgs et de la lutte contre la vacance bâtementaire, soutenus par le PNR Livradois-Forez :

- Programme « Habiter autrement les centres-bourgs » et accompagnement des bourgs sur des études stratégiques de revitalisation ;
- Programme POPSU Territoire et l'ouvrage « Agir face à la vacance, l'expérience d'Ambert Livradois-Forez » ;
- Atlas de la vacance communale réalisé avec le Scot Livradois-Forez ;
- Exposition sur les mémoires des grands lieux d'accueil social et de soin, dite « La grande échelle » ;
- Stage « On a fermé la maisons » : trajectoires des propriétaires de logements privés en situation de vacance de longue durée ;
- Etude « friches industrielles », inventaire et prospective sur le territoire de Thiers Dore et Montagne.

Ces actions ont permis de confirmer le potentiel de remobilisation de ces bâtiments, et d'engager des actions en faveur d'une gestion foncière plus respectueuse des espaces.

Contenu de la prestation :

- **Lot 1 : Concertation et rédaction d'un document de sensibilisation pour le projet de « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez » ;**

Améliorer la connaissance du patrimoine bâti, de ses qualités et de sa capacité à évoluer vers de nouveaux usages est l'objectif principal de ce projet. Il faudra s'appuyer sur les temps d'animation collectifs qui identifieront les sujets communs, pour partager une lecture sensible des caractéristiques patrimoniales et des outils de remise en usages existants localement afin d'éditer un livret type « monographie du Parc Livradois-Forez ».

Le prestataire aura pour mission la rédaction des textes issu de plusieurs ateliers de concertations que le prestataire proposera d'animer. Le SM PNR LF sera attentif à la méthodologie proposée pour favoriser la cohésion du groupe et la mise en récit du projet « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez » ;

Cet outil pédagogique et visuel devra mettre en lumière :

- Les caractéristiques de l'habitabilité des centres-bourgs ;
- Les enjeux de préservation et réhabilitation du patrimoine bâti des centres-bourgs ;
- Des exemples concrets et illustrés de projets de remise en usages de bâtiments vacants.

Il s'agira d'établir des préconisations d'aménagement ou de bonnes pratiques dans un souci d'efficacité foncière et de réponse au dérèglement climatique.

○ **Public cible :**

Le document est destiné aux élus locaux, techniciens de collectivités, professionnels du bâtiments, associations et habitants du Parc Livradois-Forez.

○ **Rédaction des contenus :**

Le prestataire aura pour mission de rédiger les textes qui constitueront le livret. Les textes seront issus d'un travail d'animation et de production partagée avec un groupe composé d'une vingtaine de personnes maximum. Le prestataire devra animer un groupe de personnes ressources identifiées par le SM PNR LF. Les thèmes seront identifiés et travaillés en concertation avec le groupe. Chaque atelier devra permettre de valider un thème de travail et produire un contenu satisfaisant la majorité du groupe.

Le prestataire devra animer plusieurs ateliers et proposera un nombre et une organisation méthodologique de ces temps au SM PNR LF.

Le prestataire aura pour mission de réécrire les contenus, les synthétiser et trouver les mots justes. Les textes seront soumis au groupe pour remarques et ajustement éventuels.

Le prestataire rédigera les contenus qui seront illustrés et mis en forme par un autre prestataire retenu via le lot 2 du présent marché. Vous travaillerez en lien avec ce dernier pour mettre en valeur les propos. Il proposera des illustrations spécifiques au projet en relation avec l'équipe technique et le prestataire retenu. **Les contenus alimenteront l'édition d'un Livret (Lot 2)** pédagogique complet de 28 pages maximum (type « monographie ») contenant notamment des schéma, dessins ou propositions illustratives pour mettre en valeur les bâtiments sélectionnés. Le format sera identique aux différentes monographies du Parc Livradois-Forez. Les thèmes et contenus seront affinés avec l'équipe technique du PNRLF lors de la conception en lien avec le prestataire retenu pour l'illustration du livret.

○ **Mise en page des documents :**

La mise en page est proposée au prestataire retenu via le lot 2 du présent marché. Les visuels seront cohérents avec les autres productions du PNRLF. Les visuels produits pourront être réutilisés – en intégralité ou par extraits – dans d'autres publications aux formats papier et numérique par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Pour les 2 points ci-dessus, le prestataire devra prévoir des allers/retours avec l'équipe technique du Parc pour valider les documents. Des livrables seront présentés pour chaque réunion et ateliers de concertation.

- **Le montant prévisionnel :**

Le montant prévisionnel maximum pour le lot 1 du présent marché est de 15 000€ TTC.

- **Lot 2 : Illustration, mise en page, et impression du document de sensibilisation comprenant un livret illustré de 28 pages maximum ;**

- **Production d'illustrations :**

Le prestataire mettra en page les textes déjà rédigés par un autre prestataire retenu via le lot 1 du présent marché. Vous travaillerez en lien avec ce dernier pour mettre en valeur ses propos. Vous proposerez des illustrations spécifiques au projet en relation avec l'équipe technique du Parc et le prestataire retenu au lot 1.

Les illustrations devront servir les propos des thèmes et textes définis en concertation avec le groupe de personnes ressources identifiées par le SM PNR LF et animées par le prestataire du lot 1.

Le prestataire identifiera le nombre d'illustrations souhaitables et leur forme (croquis, dessins, photos etc). Les visuels seront cohérents avec les autres productions du PNRLF. Les visuels produits pourront être réutilisés – en intégralité ou par extraits – dans d'autres publications aux formats papier et numérique par le Parc naturel régional Livradois-Forez.

Le prestataire aura pour mission l'illustration d'un Livret pédagogique complet de 28 pages maximum (type « monographie ») contenant notamment des schéma, dessins ou autres propositions illustratives de remise en usages et réhabilitation de bâtiments caractéristiques des centres-bourgs du Livradois-Forez. Le format sera identique aux différentes monographies du Parc Livradois-Forez : paysage à l'italienne 17*24 cm, quadrichromie, recto-verso, couverture 200g, intérieur 135g ;

Les formats du livret et des illustrations (dessins, croquis, photographies etc.) seront réfléchis et déterminés avec l'équipe technique du PNRLF, le prestataire du lot n°1 et le groupe de personnes ressources (20 personnes maximum).

Les thèmes et contenus seront affinés avec l'équipe technique du PNRLF, le prestataire du lot n°1 et le groupe de personnes ressources.

Cet outil pédagogique et visuel devra mettre en lumière :

- Les caractéristiques de l'habitabilité des centres-bourgs ;
- Les enjeux de préservation et réhabilitation du patrimoine bâti des centres-bourgs;
- Des exemples concrets et illustrés de projets de remise en usages de bâtiments vacants.

Il s'agira d'établir des préconisations d'aménagement ou de bonnes pratiques dans un souci d'efficacité foncière et de réponse au dérèglement climatique.

- **Public cible :**

Le document est destiné aux élus locaux, techniciens de collectivités, professionnels du bâtiments, associations et habitants du Parc Livradois-Forez.

- **Mise en page des documents :**

La mise en page est proposée par le prestataire et réalisée en partenariat avec le PNRLF. Elle respecte la charte graphique et la ligne éditoriale des « cahiers techniques » du PNRLF.

- **Impressions / formats des livrables :**

Il est demandé au prestataire de gérer l'impression du livret mis en page aux formats PDF basse et haute définition pour l'impression + la maquette au format modifiable ; l'ensemble sera produit en 2 000 exemplaires au format « monographie » (paysage à l'italienne 17*24 cm, quadrichromie, recto-verso, couverture 200g, intérieur 135g).

Il est demandé d'inclure dans la proposition une option pour 500 et 1 000 exemplaires de plus.

Pour les 2 points ci-dessus, le prestataire devra prévoir des allers/retours avec l'équipe technique du Parc pour valider les documents. Un BAT sera présenté pour chaque projet avant impression et conception.

- Le montant prévisionnel :

Le montant prévisionnel maximum pour le lot 2 du présent marché est de 10 000€ TTC.

Durée du marché pour l'ensemble des Lots

Le contrat sera conclu à compter de la notification du marché et jusqu'au XXXXXXXXXXXX.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront pour le lot n°1

- Les compétences techniques : 30 %
- L'implication dans le projet, les techniques d'animation, les échanges avec le comité de suivis du projet et la disponibilité pour respecter les délais : 30 %
- Le montant de l'offre : 40 %

Les critères de sélection de l'offre seront pour le lot n°2

- Les compétences techniques : 30 %
- L'implication dans le projet, les échanges avec le comité de suivis du projet et la disponibilité pour respecter les délais : 30 %
- Le montant de l'offre : 40 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec un ou plusieurs des candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant de du lot 1

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant du lot 2

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

Montant 500 exemplaires supplémentaires :

Montant 1 000 exemplaires supplémentaires :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

Pour le lot n°1 :

- Un premier acompte de 20% sera versé après signature, après la première rencontre avec le comité de pilotage au Parc et sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 20 % sera versé à la fin de la concertation et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 60 % sera versé à la livraison des documents finaux contenant les textes et sur présentation d'une facture.

Pour le lot n°2 :

- Un premier acompte de 20% sera versé après signature, après la première rencontre avec le comité de pilotage au Parc et sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 20 % sera versé à la livraison du livret illustré et finalisé et sur présentation d'une facture.
- Le solde de 60 % sera versé à la réception des livrets imprimés et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre Offre à remettre pour le **lundi 12 mai 2025 à 12 h** (dernier délai) et portant la mention « consultation »

« Illustration, mise en page, et impression d'un document de sensibilisation pour le projet « Valorisation des patrimoines bâtis du Livradois-Forez »

A l'adresse du Parc Naturel Régional, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Des exemples de réalisation, papiers utilisés, etc...
- ✓ Le devis
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez